



Devrais-je payer un loyer? ...

Par **magellon**, le **06/11/2010** à **17:53**

Bonjour,rnrnA mon retour de l'étranger, je vie avec mon épouse dans la maison de notre Mère. Elle est actuellement en maison de repos. Étant donné que j'étais a l'étranger, avec mon accord verbal, notre Mère a confié la gestion de ses affaires a ma sœur. A mon retour de l'étranger, notre Mère a insisté a signer un accord comme quoi elle me donnait l'autorisation d'habiter sa maison pour une durée indéterminée. Il n'y a jamais été question de payer un loyer (bien que ce ne soit pas indiqué sur l'accord), mais je paie l'eau, l'électricité et l'assurance sur la maison, plus de nombreuses réparations, et améliorations faites a mes frais sur la maison qui est très vieille.rnrnMa sœur qui n'a jamais admis que je ne paie pas un loyer (je l'aurais fait volontiers si ma retraite le permettait) peut-elle demander, après le décès de notre Mère qu'une somme soit déduite de ma part d'héritage sur la maison, ou autre (s'il y a) en remboursement du temps passé dans la maison sans payer un loyer? Ou même, pour réparations a faire sur la maison?rnrnMerci d'avance pour votre réponse.rnrnJean